

Créteil, le 24 juin 2024

UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE (UPEC)

Faculté de Santé

Procès-verbal

Conseil de l'UFR de Santé du 25 avril 2024

Membres présents : Vincent AUDARD, Giuliana AMADDEO, , Caroline BARAU, Françoise BOTTEREL, Florence CANOUI-POITRINE, Mathilde COGNET, Xavier DESBORDES, Sylvain DIAMANTIS , Cynthia ENGELS, Charles Henri FLOUZAT-LACHANINETTE , Martine GARRIGOU, Sylvie HAULON, Carole HENIQUE-GRECIET, Claude LACHENY, Charles LAIDI, Sophie LANONE , Marie LAURENT, Nicolas LELLOUCHE, Laurence LENOIR-LABREVOIS, Marine LUNVEN, Armand MEKONTSO-DESSAP, Rémy NGUYEN , Anaïs PUJALS, Frédéric SCHLEMMER , David SIBON, Aurélie SITTER, Léna STASIAK, Allan THIOLAT, Pierre WOLKENSTEIN

Membres représentés : Muriel FORT, Jean Christophe LOURME, Thierry HEBBRECHT, Frédéric RELAIX, Benoit SCHLEMMER, Adil TAGRI ; Oriane WAGNER-BALLON

Membres absents excusés : Cylia AFROUN, Clément BAPTISTA, Emmanuelle LORISSON, Guillaume SURVILLE

Membre absent : Eléa CHALIER

Table des matières

Point	Page
I. Approbation du PV du 7 mars 2024 - <i>Vote</i> Rapporteur : Pierre Wolkenstein	3
II. Révision des effectifs CCA et AHU - <i>Vote</i> Rapporteur : Armand Mékontso Dessap	3
III. Campagnes d'emplois Enseignants Chercheurs et BIATSS 2024 et 2025 <i>Information</i> Rapporteurs : Carole Hénique-Gréciet & Aurélie Sitter	4
IV. DUFMC : • Renouvellements et/ ou créations de CU- DU-DIU - <i>Vote</i> Rapporteurs : Barbara Hersant & Clotilde Boyer	6
V. Département Etudes Médicales et Santé: • Retours sur les ECOS Test de Mars - <i>Information</i> Rapporteur : Marie Laurent	6
• Premiers diplômés de la Licence Sciences pour la Santé (LSPS) que sont-ils devenus ? <i>information</i> Rapporteur : Carole Hénique-Gréciet	8
VI. Recherche • Ecole de l'UPEC Bilan et règlement - <i>vote</i> Rapporteurs : Piotr Topilko & Marine Lunven	9
VII. Vie de l'Etablissement • UFR de Santé : Point travaux - <i>Information</i> Rapporteur : Pierre Wolkenstein	11
Questions diverses	

I.) Approbation du PV du 7 mars 2024 - Vote

Rapporteur : Pierre Wolkenstein

Le procès-verbal du Conseil d'UFR du 7 mars 2024 préalablement examiné par les conseillers est soumis à leur vote pour être approuvé.

Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres, présents et représentés.

II.) Révision des effectifs CCA et AHU - Vote

Rapporteur : Armand Mékontso Dessap

Armand Mékontso entame son propos en présentant la composition de la Commission dite « hospitalière » qu'il anime. Elle a pour mission de répondre aux demandes faites par les services hospitaliers en matière de postes de non titulaires (CCA et AHU). Le dispositif commence par un sondage lancé par le Service du Personnel de la Faculté auprès des chefs des services hospitaliers. La commission analyse les besoins, l'activité du service, le profil du candidat en prenant en compte les activités de recherche, d'enseignement, ainsi que la charge hospitalière. Elle présente son classement à l'exécutif en ayant préalablement discuté avec la direction des affaires médicales des hôpitaux concernés (pour s'assurer que la valence hospitalière est disponible).

L'écueil de l'approche se trouve dans les effectifs constants, qu'il y a parfois des situations hospitalières critiques à évaluer, et en même temps le besoin de soutenir une politique universitaire et de faire émerger parfois des thématiques.

La commission a une vision globale des différentes offres avec par exemple les CCA recherche de l'ARS, les CCA « ARS » sur des disciplines fléchées. Le but final est d'arriver à ce qu'aucune spécialité ne se sente frustrée et que dans le panel global de l'offre que l'on a, on puisse résoudre des problèmes.

Il y a eu plus de demandes que les années précédentes qui sont classées en 3 rubriques (diapositive n°6):

Le Maintien : Une demande de maintien pour une discipline qui a obtenu une nomination d'un universitaire et qui doit selon les règles établies rendre un poste de CCA. Elle doit justifier de cette demande de maintien sachant que si les disciplines ne rendent jamais leur poste de CCA le système est figé puisqu'il n'y pas de possibilité de création de poste de CCA.

Le Redéploiement : ce sont des disciplines qui estiment qu'elles ont besoin de plus de CCA. L'attribution s'opèrera au détriment d'autres disciplines. Cela est parfois nécessaire pour redynamiser une discipline.

Le prêt : cela consiste à demander une aide sur une période de 1 an. Cela s'opère à partir des postes libérés par des titulaires qui partent et libèrent temporairement leur poste qui peut être prêté jusqu'à la nomination d'un nouveau titulaire.

C'est cette dernière catégorie qui est la plus conséquente.

Le résultat des arbitrages est globalement favorable (diapositive n°7) en trouvant toujours une solution d'attente ou une alternative.

Sur les 4 maintiens demandés, un seul a été acté d'emblée, celui de la Psychiatrie dans un contexte où la discipline, considérée en tension, veut maintenir deux postes socles.

Pour les autres il n'a pas été possible d'acter d'emblée un maintien pour essentiellement des raisons d'argumentation. Parfois il n'y avait pas de candidat proposé.

3 demandes de redéploiements (poste de 2 ans) n'ont pas été possibles ; ils ont pu bénéficier de prêts de 1 an.

Enfin les 13 demandes de prêts ont reçu un arbitrage favorable.

Le Doyen apporte une information importante concernant le statut d'AHU qui n'ouvre pas au secteur 2.

Armand Mékontso informe l'assemblée qu'un appel d'offre a été lancé par l'ARS pour des postes de CCA Recherche de territoire. L'année passée la Faculté en avait bénéficié de 2 (Dermatologie et Santé publique). Le Doyen précise que pour ces deux postes la part hospitalière était à Melun.

Il semble que l'on pourrait en obtenir assurément 1. En pratique il faut déposer un dossier si on a un candidat qui est susceptible de faire de la recherche sur le territoire. Deux disciplines ont été particulièrement encouragées à le faire, l'Anatomie Pathologique et la Psychiatrie.

Le Doyen remercie Armand Mékontso et Aurélie Sitter pour ce travail mené de concert.

III.) Campagnes d'emplois Enseignants Chercheurs et BIATSS 2024 et 2025 - Information - *Annexe 2*

Rapporteur : Carole HENIQUE-GRECIET et Aurélie SITTER

Carole Hénique-Gréciet prend la parole au sujet de la campagne d'emplois des Enseignants Chercheurs 2024. Malgré la politique de gel des postes décidé par l'UPEC, la Faculté de Santé a eu la possibilité de construire une campagne au fil de l'eau, puisque ce sont des postes attribués directement par le Ministère.

Il y a 3 postes de Maître de Conférences (MCF) qui peuvent ouvrir cette année, dans une campagne qui débutera prochainement (diapositive N°3):

- Maître de Conférences en section CNU 19, avec un profil pédagogique de Socio anthropologie de la santé, et un profil recherche adossé à l'équipe d'Yves Lévy et Véronique Godot.
- Maître de Conférences en section CNU 64/65, avec un profil pédagogique de Biologie moléculaire et cellulaire, et avec un profil recherche adossé dans l'équipe de Nicolas Ortonne, avec un profil Oncologie, Bioinformatique et Réparation tissulaire.
- Maître de Conférences en section CNU 64/65/68, avec un profil pédagogique Microbiologie, One Health, et un profil recherche qui sera adossé à l'équipe Dynamic, pour des interactions hôtes-pathogène dans un contexte One Health

Concernant la campagne emplois des Enseignants Chercheurs vacataires, les « ATERs » (Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche), voici ce qui a été demandé (diapositive N°4) :

- 2 demandes de recrutement ont été faites, sur prêt de poste UPEC (CNU64 Bioinformatique et CNU 64/65)
- 2 demandes de recrutement sur poste Faculté de Santé (CNU64, CNU65)
- 1 demande de renouvellement (CNU19/20)

Pour la campagne d'emplois 2025, voici les besoins :

- 1 Maître de Conférences pour l'offre de M2
- 1 Maître de Conférences pour renforcer la continuité Licence-Master

Selon le Doyen, le point clef est d'aller présenter, à nouveau, le dispositif Master au Ministère, ce qui avait permis de créer de la masse salariale.

Aurélié Sitter présente ensuite la campagne d'emplois des BIATSS (personnels administratifs et techniques).

Elle affiche un calendrier qui retrace les moments clefs et la méthodologie utilisée pour faire un état des lieux et récolter les besoins par service. ([Détails diapositives 7 et 8](#))

Durant cette récolte d'informations, elle a relevé beaucoup d'incohérences, ce qui l'a empêchée de faire un classement par ordre de priorité pour le moment.

Elle donne quelques chiffres, notamment au sujet des supports titulaires/contractuels, sur 132 supports au total, 64% sont des contractuels et 36% sont des titulaires.

Les objectifs à venir sont :

- Améliorer la gestion des emplois et des carrières
- Clarifier les missions et les compétences des agents : optimiser le dispositif de formation, accompagner dans la réussite concours, la mobilité
- Identifier les problématiques : anticipation des départs, meilleure projection sur l'organisation structurelle de l'UFR

Elle indique qu'il y avait 3 possibilités dans la campagne d'emplois ; création et réactivation de postes, transformation de postes et ouverture de concours.

Elle a recensé 4 demandes de transformation de postes, elle les présente, sans ordre de priorité :

- 2 postes à l'IMRB
- 1 poste à l'IUK
- 1 poste dans le service scolarité de la Licence

([Détails diapositive 13](#))

Pour les réactivations de postes, qui sont des postes non occupés depuis plus d'un an, elle a recensé une demande, pour le poste d'ingénieur simulation pour la cellule ECOS.

Elle passe ensuite aux demandes de créations de postes recensées, il y en a 14 :

- 4 postes de gestionnaires de formation continue au DUFMC (*ces postes ont déjà été actés dans la campagne d'emplois 2024 bis*)
- 2 postes de gestionnaires pédagogiques en Licence
- 2 postes de gestionnaires pédagogiques en Études médicales
- 1 poste de gestionnaire pédagogique en Master
- 1 poste de gestionnaire pédagogique en Paramédical
- 1 poste de formateur coordinateur et 1 poste de gestionnaire pédagogique à l'IUK
- 1 poste de technicienne de communication pour les affaires générales et communication
- 1 poste de formateur coordinateur à l'IFE

([Détails diapositive 16](#))

Aurelie Sitter conclut sa présentation par les demandes d'ouverture de concours recensées, il y en a 6 :

- 1 demande aux Études médicales
- 2 demandes en Master
- 2 demandes au Service technique
- 1 demande à l'IMRB

IV. DUFMC

- **Renouvellements/modifications/créations CU-DU-DIU – Vote**
Rapporteur : Clotilde BOYER

Clotilde Boyer, responsable administrative du DUFMC, nous fait part des renouvellements et de certains changements qui interviennent dans les formations du DUFMC

Les changements demandés sont deux renouvellements avec modifications.

Les renouvellements concernent :

- Le DU EUR-LIVE
- Le DU de Médecine et santé environnementale

Détails des renouvellements diapositives 2 à 3.

Ces mêmes formations sont concernées par des modifications :

Le DU EUR-LIVE propose des enseignements sous forme de « séries » qui correspondent à des modules.

Les enseignants souhaitent proposer une nouvelle série intitulée « Médecine Narrative et vulnérabilité », qui sera ajoutée aux contenus proposés.

Le DU de Médecine et Santé environnementale nécessite une modification de son intitulé pour devenir « DU de santé environnementale : pollution et bien vieillir ». Cela dans le but d'éviter toute confusion avec le DIU « Santé – Environnement » porté par l'OSU EFLUVE.

Le niveau d'entrée en formation change également, passant de BAC+5 à BAC+3.

La durée de la formation est aussi concernée par un changement, passant de 42h à 56h.

Pour finir, Clotilde Boyer présente le calendrier des instances, allant du vote en conseil de gestion de la faculté de Santé le 25 avril, jusqu'à la délibération finale en CA le 5 juillet prochain.

Ce point de l'ordre du jour est voté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

V.) Département Études médicales et santé

- Retours sur les ECOS Test de Mars - *Information - Annexe 4*
Rapporteur : Marie LAURENT

Marie Laurent fait un retour sur les ECOS Test de mars.

155 étudiants de DFAMS3 étaient concernés par ces ECOS.

En moyens humains, cela a représenté plus de 128 personnes mobilisées :

- 45 examinateurs pour les stations + organisation locale (8 enseignants supplémentaires mobilisés)
- 30 Participants standardisés/Personnels de Santé Standardisés
- 8 personnels administratifs (2 siffleurs par parcours) + secrétaire pédagogique + 2 responsables administratives
- 28 surveillants : 4 surveillants par parcours (2 salles attente arrivée + 2 couloirs) + 2 surveillants par salle d'attente sortie + 1 surveillant pour transfert bagage
- Service intérieur (équipe C. Lacheney, vigiles, équipe informatique...)
- Service technique (équipe V. Rodrigues)

Après avoir évoqué les moyens matériels (diapositive N°3), elle rappelle les dates et l'organisation de ces ECOS tests :

- 11 mars (préparation) l'après-midi
- 12 mars (épreuves) de 6h à 19h30
- 13 mars (journée secours) de 6h à 19h30

Il y a 4 parcours avec 5 étudiants par parcours, ce qui a représenté 50 étudiants par rotation. ([Détails diapositive 3](#))

Elle présente ensuite l'organisation logistique des locaux. ([Détails diapositive 4](#))

Suite à cela, elle décrit l'organisation des parcours des 5 stations :

- La durée d'une station est de 10 minutes (8 minutes d'épreuve et 2 min de transfert)
- Le début est signalé par un coup de sifflet et la fin par une sonnerie « d'école ».

Elle enchaîne sur le déroulé de la journée, avec les horaires exacts :

- 6h : début de la journée pour les administratifs/responsables pédagogiques
- 7h : arrivée des enseignants
- 7h15 : arrivée des étudiants du matin
- 7h30 : arrivée des PS/PSS
- 8h50 : démarrage de l'épreuve
- 12h15 : arrivée des étudiants de l'après-midi
- 13h50 : démarrage de l'épreuve de l'après-midi
- 18h30 : fin des épreuves
- 19h30 : fin de la journée pour les personnels administratifs/responsables

Le rôle des responsables de stations est de remettre la tablette aux examinateurs, faire le visionnage de la vidéo de calibrage scénario avec eux avant l'épreuve, de vérifier l'ensemble des salles de la station dont ils ont la responsabilité, ainsi que d'être le référent pour toute question des examinateurs.

Marie Laurent rappelle que les ECOS doivent être organisés simultanément dans les locaux de toutes les universités, d'où l'obligation pour les étudiants d'arriver tous en même temps.

Il y aura 10 stations aux ECOS de mai, contre 5 stations aux ECOS test de mars. Les ECOS de mai seront répartis en 5 stations le mardi et 5 stations le mercredi, avec le jeudi en journée de secours.

Elle rappelle ensuite les principes de notation d'une station d'ECOS :

Pour chaque station d'ECOS, les examinateurs notent les candidats sur 12 à 20 éléments :

- 10 à 15 éléments portant sur les aptitudes cliniques du candidat : évalués selon une grille d'observation standardisée dont l'échelle est dichotomique (chaque bonne réponse rapporte 1 point et chaque réponse erronée 0 point)
- 2 à 5 éléments portant sur la capacité à la communication et les attitudes : évalués sur une échelle préétablie de 0 ; 0,25 ; 0,5 ; 0,75 à 1 point.

La note obtenue par le candidat correspond à la somme des points obtenus sur les différents éléments évalués dans la station transformée en une note sur 20.

Pour chaque station d'ECOS, la pertinence de l'ECOS est appréciée par chaque examinateur selon une échelle d'évaluation de la performance globale à 5 points (performance insuffisante, limite, satisfaisante, très satisfaisante ou remarquable) afin de permettre au jury national d'harmoniser les notes obtenues sur cette station.

Les descripteurs de la performance attendue du candidat sont déterminés par le conseil scientifique en médecine en fonction des objectifs de la station d'ECOS.

La note de performance globale n'est pas prise en compte dans la note du candidat.

Le Doyen conclut en rappelant que les problèmes techniques rencontrés ont fait l'objet d'un communiqué de presse de la part du CNG, notamment au sujet des erreurs de déconnexion des tablettes, qui ont entraîné des pertes de grilles de notation d'étudiants au niveau national.

Il félicite toute l'équipe qui a permis la réalisation de ces ECOS.

• Premiers diplômés de la Licence Sciences pour la Santé (LSPS) que sont-ils devenus ?
information - Annexe 5
Rapporteur : Carole HENIQUE-GRECIET

Carole Hénique-Gréciet présente un point sur le devenir des étudiants de la première promotion de la Licence Sciences Pour la Santé, via l'exploitation des résultats d'un questionnaire envoyé aux premiers diplômés de cette licence.

Ce sondage, élaboré par Emilie François, avait pour but de savoir que sont devenus ces étudiants fraîchement diplômés. Il a été envoyé à tous les inscrits.

Elles ont pu récolter 126 réponses sur 286 étudiants interrogés.

Carole Hénique-Gréciet précise que ce questionnaire est une première vision et qu'il est prévu d'aller plus loin dans la récolte d'informations.

Concernant la poursuite d'études :

- 77% des étudiants ayant répondu au sondage ont candidaté à un master
- 74% d'entre eux ont été acceptés en master (60% hors UPEC et 40% à l'UPEC) : cela montre que la licence prépare aussi à des formations hors UPEC

Pour ceux qui ont été acceptés en master à l'UPEC, voici lesquels :

- Biologie Santé (BTIS, II et One Health) (Santé)
- STA2E Biomics (FST)
- Géographie parcours Géomarketing (LLSH)
- Management des établissements de santé (IAE)

- MEEF (INSPE)
- Politiques publiques (santé et risques environnementaux) (IEP)

D'autres étudiants ont poursuivi leurs études hors master :

16% sont en études médicales et paramédicales.

8% sont dans d'autres formations, notamment :

- BTS optique
- DEUST technicien préparateur pharmacie
- DU recherche clinique
- Vétérinaire (hors France)
- Certificat de compétence en pharmacologie
- Préparation concours d'entrée en dentisterie (hors France)
- Autres licences

Certains étudiants ont déclaré être sans poursuite d'études, ils représentent 4% de ceux qui ont répondu au sondage et se disent être en recherche d'emploi.

Enfin, 3% des étudiants sont dans la vie active.

Elle conclut en indiquant qu'il faudra améliorer au fur et à mesure le suivi des étudiants post-LSPS.

VI.) Recherche

- Ecole de l'UPEC – Bilan et règlement – – [Annexe 6](#)

Rapporteurs : Piotr TOPILKO et Marine LUNVEN

Le Doyen introduit le sujet en informant que l'ANEMF a contacté le Ministère pour que le dispositif soit mieux connu des étudiants en médecine.

Piotr Topilko explique que l'Ecole de l'UPEC est un double cursus médecine-sciences qui offre une formation à la recherche fondamentale et la recherche translationnelle aux étudiants les plus motivés de la filière médicale.

La gouvernance est assurée par Edouard REIZINE, Marine LUNVEN et Piotr TOPILKO. Piotr TOPILKO précise que toutes les discussions concernant l'aménagement du parcours médical ainsi que le programme de la formation sont organisées et validées avec les équipes pédagogiques du second cycle des études médicales et celles des masters.

Chaque année, à la rentrée, une demi-journée de présentation a lieu pour les DFGSM2, entre 50 et 100 étudiants sont généralement présents. Cette réunion est suivie d'exposés de chercheurs du site et d'autres instituts parisiens, ainsi que de présentations d'anciens étudiants du double cursus.

Après cette première rencontre, les étudiants intéressés déposent leurs CVs, lettres de motivation, notes de licence et un article scientifique qu'ils souhaitent présenter au jury lors de la journée de sélection.

Entre 6 et 10 étudiants sont sélectionnés chaque année.

Parmi les lauréats de chaque promotion, un ou 2 étudiants sont sélectionnés et préparés à concourir pour intégrer l'école de l'INSERM et l'Ecole Normale Supérieure (ENS), qui sont les 2 autres double cursus qui existent au niveau national.

Au cours de la formation, l'accent est mis sur 2 aspects :

- Théorique / Méthodologique : découvrir les méthodes modernes utilisées dans la recherche.
- Pratique / Conception et réalisation des expériences : analyse de manière non ambiguë des résultats de manière très critique

Pendant le cursus et au-delà, certains étudiants intègrent le réseau national des doubles cursus (Association Nationale des Doubles Cursus en Santé - ANDCS) où ils se constituent un carnet d'adresses formidable car ils y côtoient des médecins chercheurs qui occupent des postes à responsabilités dans des instituts de recherche, compagnies pharmaceutiques etc, à travers le monde.

La formation s'étale durant les années DFGSM2 et DFGSM3, 2 années assez rudes pour les étudiants qui suivent en parallèle les études de médecine et la formation à la recherche.

- Semestre 1 : 2 UE du Master Biologie Santé au choix
- Semestre 2 :
 - UE chimie et , à partir de septembre 2024, l'UE Statistique et intelligence artificielle imposées.
 - Participation à 5 séminaires scientifiques avec rédaction de comptes rendus.
 - 2 jours en laboratoire sur le site de l'IMRB avec présentation.
 -
- Semestre 3 : 2 UE de Master Biologie Santé au choix
- Semestre 4 :
 - Stage à temps plein laboratoire sur le site de l'IMRB avec comptes rendus et présentations orales.
 - 2 jours congrès ANDCS avec comptes rendus.

Chaque « activité » leur rapporte des ECTS. Pour valider le double cursus, ils doivent valider à la fois leur année de médecine et 60 ECTS. Pour information, sur les 60, 51 sont conçus spécifiquement pour l'Ecole de l'UPEC, ce qui indique bien que cette formation est spécialement échafaudée pour nos étudiants les plus motivés.

Une fois diplômés de l'Ecole de l'UPEC, les étudiants peuvent

- Continuer leurs études de médecine (cas plutôt rares liés à des problèmes personnels)
- S'engager dans un master 2 : majorité des cas. Nécessitant la demande d'une année de césure où les étudiants réalisent un stage de 6 mois, dans un laboratoire de recherche de leur choix, en France ou à l'étranger.
 - Puis reprendre leurs études de médecine (majorité des cas). Parcours allongé d'un an.
 - S'engager vers une thèse de sciences précoce (cas rares), aboutissant à la délivrance d'un diplôme de Docteur en Sciences, suivi d'un retour en études de médecine. Parcours allongé de 4 ans.

Depuis la création de l'Ecole de l'UPEC en 2014, nous avons recruté une soixantaine d'étudiants. Moins de 10% se sont engagés dans des thèses précoces.

Nos étudiants sont souvent lauréats de Prix lors de congrès français et internationaux ([Détails diapositive 8](#)).

Un questionnaire leur sera bientôt envoyé pour suivre leur parcours.

Nous souhaitons gagner en visibilité au niveau local et national par les moyens suivants :

- homogénéiser nos programmes par rapport aux 2 autres double cursus et aux autres facultés en intégrant les sciences exactes (maths, physique, chimie) car les autres facultés imposent ce type de formation

- intégrer l'ANDCS : ce qui permettrait, entre autres, aux étudiants d'avoir une bourse de jonction pour leur retour en médecine, ce que nous ne pouvons pas proposer pour l'instant.
- améliorer l'accompagnement des étudiants : au niveau des stages de master notamment. Marine Lunven ajoute qu'un mentorat sera mis en place avec les anciens étudiants pour aider le retour aux études de médecine.
- améliorer la communication avec les équipes pédagogiques en rédigeant un règlement des études. (Détails diapositive 11).

Nous aimerions pouvoir soutenir les étudiants financièrement en offrant 2 bourses par an pour financer des stages de M2 à l'étranger. Et une bourse de jonction pour le retour en médecine après une thèse précoce.

Vincent Audard, responsable du second cycle des études médicales, se déclare favorable à la césure pour faire un master 2 pour des profils particuliers d'étudiants, mais plutôt critique à l'égard de l'interruption des études pour la thèse précoce, essentiellement pour 2 raisons :

- les étudiants ont beaucoup de mal à revenir dans les études de médecine après une coupure si longue.
- Le risque d'effectuer une thèse de sciences qui ne sera pas en adéquation avec leur spécialité, et de devoir donc en faire une autre après.

Piotr Topilko répond que donner ce choix aux étudiants est impératif si l'on souhaite intégrer l'ANDCS.

Françoise Botterel informe que des réflexions ont commencé sur la création de doubles cursus sur un parcours Humanités, étant donné l'arrivée d'étudiants issus des L.AS, possédant déjà des bases dans des domaines diversifiés. Ce que le Doyen confirme.

VII.) Vie de l'établissement

• UFR de Santé : Point travaux – information

Rapporteur : Pierre Wolkenstein

Le Doyen conclut le conseil avec l'habituel point travaux.

Il rappelle le souhait de conserver les modulaires pour une année supplémentaire, aux frais de la faculté, pour que les réaménagements se fassent dans les meilleures conditions possibles.

Concernant la fermeture de la bibliothèque cet été, il indique que les équipes sont en réflexion pour proposer une alternative, notamment en mettant à disposition des salles.

Les travaux du BRB avancent normalement, avec un sujet sur des financements complémentaires à trouver liés à l'augmentation globale du coût des matériaux.

Il remercie toute la communauté pour avoir et continuer à tolérer ces travaux.

IX.) Questions diverses

aucune

Le Doyen de la Faculté de Santé

Pierre WOLKENSTEIN